

Le 6 septembre 2024
Pour information et diffusion

COMMUNIQUÉ 30/2024

ÉCOMOBILITÉ : LE SALAGOU CŒUR D'HÉRAULT ET LE DÉPARTEMENT VOUS PRÊTENT DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) !

Du 23 septembre au 14 octobre 2024, le Département de l'Hérault et la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault vous prêtent gratuitement un Vélo à Assistance Électrique (VAE). Une solution concrète pour sensibiliser à une autre manière de se déplacer, moins polluante et meilleure pour la santé.



Logo Département Hérault avec logo Salagou Cœur d'Hérault Communauté de communes du CLERMONTAIS

Vélo électrique
testez-le
gratuitement !

du 23 sept.
au 14 oct.
2024

www.cc-clermontais.fr

Avec le vélo électrique, moins d'effort et plus de vitesse ! Économe en énergie, simple d'utilisation, confortable quelle que soit la route, ses avantages sont nombreux. Et grâce à l'assistance électrique, vous pourrez pédaler sur de plus longues distances.

Vous aurez le choix entre des VTC (vélos tout chemin) et des VTT (vélos tout terrain).

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

► Les personnes majeures et les résidents permanents sur le territoire de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault, disposant d'un local fermé pour pouvoir entreposer le vélo électrique dans un endroit sécurisé la nuit.

Le prêt dure 7 jours au maximum.

COMMENT RÉSERVER ?

- Vous pouvez réserver votre vélo électrique au **09 71 00 29 88** ou par mail : vae@cc-clermontais.fr
- Un chèque de caution de **500 €** sera demandé lors du retrait du vélo électrique et restitué à son retour.
- Les VAE sont à retirer au siège de la Communauté de communes : 20 Av. Raymond Lacombe, 34800 Clermont-l'Hérault



Partager notre post Facebook
<https://bit.ly/3XLCPOJ>